



MAIRIE DE SAINT JEAN DES OLLIÈRES
63520
Tél/fax : 04 73 70 90 17
mstjean@wanadoo.fr
<http://www.saintjeandesollieres.fr/>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le 8 mars à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de SAINT JEAN DES OLLIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme JONCOUX Karine, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 1^{er} mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 11 – Présents : 9 - Votants : 9

Présents : JONCOUX Karine, COURTOT Paul, POINTUD Serge, LE POSTEC Valérie, COQUIN Ronan, GUILLEMETTE Dominique, PLEYBER Philippe, SERRA Evelyne et CHAMPEIX Sébastien

Absents : ARCHER Laurent et GAILLARD Véronique

Secrétaire de séance : POINTUD Serge

Le compte rendu de la séance du 29 janvier 2021 est approuvé à la majorité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

Mme le Maire précise que le point « Demande d'acquisition d'une partie de la parcelle sectionale F 247 au Vacher » prévu à l'ordre du jour initialement, sera reporté à une séance de Conseil Municipal ultérieure, en raison d'un manque d'éléments.

.....

◇ Compte Administratif Commune 2020

Le Compte Administratif est approuvé à 8 voix pour

◇ Approbation du Compte de Gestion Commune 2020

Le Compte de Gestion est approuvé à 9 voix pour

◇ Affectation du résultat Commune 2020

L'affectation du résultat est approuvé à 9 voix pour

◇ Ciné-Parc : demande de retrait de la commune d'Augerolles

Mme le Maire, après avoir rappelé que la collectivité est membre du Syndicat Intercommunal Ciné Parc, informe le Conseil Municipal que par délibération du 27 janvier 2021, le Conseil Syndical de Ciné Parc a approuvé la demande de retrait de la commune d'AUGEROLLES.

En effet, cette dernière ne reçoit plus aucun service de Ciné Parc, sa participation étant donc devenue sans objet, elle bénéficie alors de la possibilité de se retirer dans le cadre de l'article L 5212-29 du Code Général des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'approuver la demande de retrait de la commune d'AUGEROLLES du Syndicat Intercommunal Ciné Parc.

◇ Divers

Néant

La séance est levée à vingt et une heures et quatre minutes.

Pour affichage, le 11 mars 2021

**Karine JONCOUX,
Maire**

